

Emplacement réservé			
NUMERO	DESIGNATION	COMMUNE	BENEFICIAIRE
1	espace vert	TOURTRES	Commune de TOURTRES
2	voie	TOURTRES	Commune de TOURTRES
3	voie	TOURTRES	Commune de TOURTRES
4	voie	TOURTRES	Département du Lot et Garonne
5	voie	TOURTRES	Département du Lot et Garonne

Eléments du patrimoine à protéger
(L 151-19 du CU)

NUMERO	DESIGNATION	COMMUNE
1	croix, calvaire	TOURTRES
2	puits	TOURTRES
3	édifice religieux	TOURTRES
4	ruines	TOURTRES
5	ruines	TOURTRES
6	Moulin à vent	TOURTRES

Légende	
	change de destination
	habitat
	élément du patrimoine à protéger
	ripisylve à protéger
	haie à protéger
	site archéologique
	zone patrimoniale à protéger
	espace boisé classé
	emplacement réservé
	continuité écologique
	risque d'inondation
	risque de mouvement de terrain
	orientation d'aménagement et de programmation
	zone d'aménagement différé

zonage du PLUi			
	AUX0	U1	
	AUY	U1a	
	AUY0	U2	
	AUX	U2s	
	N	U3	
	Ng	UL	
	NL	ULpv	
	NLc	UX	
	Npv	UY	

Département du
LOT ET GARONNE

Communauté de Communes
LOT ET TOLZAC

Commune de
TOURTRES

Plan Local d'Urbanisme
intercommunal
Modification n°1
Révision allégée n°1
Révision allégée n°2

31. Document Graphique

Planche 1/1

Echelle : 1/5000°

PLUi approuvé par délibération
du Conseil Communautaire
en date du 10/03/2022



la Présidente :
Line LALAURIE



URBanisme Aménagement et Développement Durable

1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac 81600 GAILLAC
tél.: 05.63.41.18.43 - sebastien.charruyer@urba2d.com

0 500 m
Source : cadastre CCLT
Conception : URBA2D